

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : SIMBIA 1,25 G + 0,56 G COLLIER MEDICAMENTEUX POUR CHATS, Collier médicamenteux

Titulaire : BEAPHAR B.V.

Composition : Fluméthrine 0,56 g - Excipient QSP 1 Collier; Imidaclopride 1,25 g - Excipient QSP 1 Collier

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5404033 9/2025

Date de décision : 14/01/2026